

LA TUBERCULOSE

ETIOLOGIE — PROPHYLAXIE

Messieurs,

D'après les rapports du conseil d'hygiène, il y a chaque année à peu près 3.000 décès par tuberculose dans la province de Québec. Sur 10.000 personnes cette redoutable maladie en tue annuellement plus de dix-huit. Elle contribue à la mortalité totale dans la proportion de 11,1 pour cent dans les districts urbains et de 8, 6 pour cent dans les districts ruraux.

Ces chiffres seraient-ils exacts, ils mériteraient, sans doute, de retenir l'attention de tous ceux que préoccupent en ce pays les questions philanthropiques, aussi bien que les problèmes économiques, sociaux et nationaux. Mais ils sont loin de mesurer l'étendue des ravages faits par la tuberculose. Dans un grand nombre de cas, familles et médecins, pour des motifs divers, se refusent à déclarer la tuberculose, souvent aussi ils l'ignorent. Les tuberculoses de l'enfance, les tuberculoses du foie, du tube digestif, des organes génito-urinaires, des centres nerveux, celles qui se cachent sous le masque des différentes affections pleuro-pulmonaires banales, en particulier de l'asthme, et bien d'autres sont très souvent méconnues. Tous les praticiens qui ont à se renseigner sur les antécédents des familles savent quelle fréquente difficulté ils ont à dépister la tuberculose; ils savent aussi de quelle façon défaut-

euse se font ordinairement les régis-tres des décès, soit au moyen des renseignements fournis par les familles elles-mêmes, soit sur des certificats trop souvent délivrés par complaisance plutôt que dans un sentiment de probité scientifique.

Les causes d'erreur dans l'appréciation du nombre des victimes de la tuberculose sont donc nombreuses et importantes. Toutes elles tendent à maintenir la statistique au-dessous de la réalité, la tuberculose, si souvent cachée ou méconnue, étant exceptionnellement tenue responsable des morts dont elle n'est pas la cause. Malheureusement toute base d'appréciation précise nous manque pour établir jusqu'à quel point la statistique se trouve de ce fait faussée. Elle l'est sans aucun doute à un degré notable, et personne ne trouverait exagéré de porter à 4.500 le nombre probable des décès par tuberculose dont 3.000 ont pu être enregistrés chaque année par le conseil d'hygiène.

D'après cette évaluation imprécise, mais nullement fantaisiste, 10.000 âmes abandonneraient annuellement à la tuberculose 27 victimes qui représenteraient 15 p. c. de la totalité des morts. Notre pays serait ainsi l'un des plus cruellement éprouvés par la tuberculose. Il viendrait après la France, qui a 35 décès tuberculeux par 10.000 âmes, mais bien avant l'Angleterre qui n'en a que 13 par 10.000.